



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Retraites, statut de directeur, nouveau pacte avec les enseignants... Le gouvernement multiplie les agressions : « il faut les arrêter ! »

Quelques jours seulement après le suicide de notre collègue Christine Renon, au moment où plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées à Bobigny, comme partout en France pour dire : « il faut que ça s'arrête », le ministre Blanquer ose tenter de récupérer l'émotion et la colère pour remettre sur la table la question du statut de supérieur hiérarchique du directeur d'école. Alors que les enseignants et parents mobilisés contre la Loi Blanquer lui ont imposé de retirer les EPSF de sa loi, celui-ci profite de la situation pour les faire entrer par la fenêtre.

Réforme des retraites et remise en cause des statuts : une même offensive contre les droits des personnels

Le même jour, à l'occasion de son grand show à Rodez sur la réforme des retraites, le président Macron déclare : « *il faut qu'on repense les périodes d'encadrement, quand vous êtes directeurs d'école ou directeur de collège* ». Il parle de revalorisation mais... « *Si je voulais revaloriser tous les enseignants, c'est 10 milliards. Je ne vais pas mettre 10 milliards demain.* » Et il annonce une « transformation de la carrière dans toutes ses composantes » : « *Comment on paie mieux ? Comment change-t-on, peut-être, le temps de travail ? Il faut aussi que l'on regarde les périodes de vacances, par rapport aux autres* ». Et : « *Ce n'est pas vrai qu'on peut être jusqu'à 65 ans devant des élèves. Il faut pouvoir avoir un job au rectorat où on est moins exposé devant les élèves* ». Rappelons que s'il n'y avait pas eu la réforme des retraites de 2003, Christine Renon aurait eu la possibilité de partir il y a 3 ans. Rappelons que la réforme territoriale avec ses fusions et mutualisations de services supprime des centaines de postes de personnels administratifs.

La FNEC FP-FO ne participera pas à la concertation sectorielle sur les retraites

Comme l'a dit la cgt-FO : « *Nous ne négocierons pas les réglages d'un système qui supprime les régimes existants.* » Nous entendons défendre la rémunération statutaire, et l'augmentation de la valeur du point d'indice. Nous ne cautionnerons pas la « transformation » de nos statuts au prétexte de les ajuster à un régime dont l'objectif est de faire baisser brutalement le montant des pensions.

Face à ce gouvernement sourd à nos revendications, l'appel à la grève à partir du 5 décembre dans la RATP et dans les transports est un puissant détonateur pour aider à réaliser les conditions de la grève public-privé comme en 1995.

Avec sa confédération, la FNEC FP-FO propose l'action commune par la grève à compter du 5 décembre pour le retrait du projet Macron-Delevoye.

Dès maintenant, préparons, construisons, organisons la grève à partir du 5 décembre.

à Montreuil, le 7 octobre 2019